

INTERNATIONAL LAUSANNE FENCING CHALLENGE

CIRCUIT EUROPÉEN ÉPÉE U23
HOMMES ET FEMMES

LAUSANNE (SUI), 3 ET 4 MARS 2018

À TOUTES
LES FÉDÉRATIONS
D'ESCRIME



LIEU DE LA COMPÉTITION	Centre sportif de Grand-Vennes Chemin des Abeilles 11, 1010 Lausanne (Suisse)
ORGANISATEUR	Cercle des Armes de Lausanne
CONTACT	email: communication@escrime-lausanne.ch tel : +41 77 520 04 59 www.escrime-lausanne.ch
PARTICIPATION	Le tournoi est ouvert aux tireurs nés à partir de 2003.
INSCRIPTION	Les inscriptions des tireurs et arbitres étrangers doivent être effectuées sur le site de la Confédération Européenne d'Escrime avant le 28 février 2018. Pour les tireurs suisses, les inscriptions doivent être effectuées uniquement via Ophardt avant le 22 février 2018.
LICENCE	Licence CEE obligatoire pour tous les U23. Les licences sont commandées par les fédérations nationales responsables.
FORMULE	1 tour de poules, élimination directe sans repêchage (sous réserve de modifications)
HORAIRES	Vendredi 2 mars 2018 : 17h-20h Contrôle du matériel Samedi 3 mars 2018 : 7h-8h30 Contrôle du matériel 8h00 Appel compétition individuelle épée Hommes 8h00 Réunion des arbitres 8h30 Scratch 9h00 Début de la compétition individuelle épée Hommes 16h30-18h00 Contrôle du matériel Dimanche 4 mars 2018 : 7h-8h30 Contrôle du matériel 8h00 Appel compétition individuelle épée Femmes 8h00 Réunion des arbitres 8h30 Scratch 9h00 Début de la compétition individuelle épée Femmes
DROIT D'ENGAGEMENT	25 € /30 CHF par tireur sur place.
HÉBERGEMENT	Information disponible sur le site www.escrime-lausanne.ch . En raison de plusieurs manifestations se tenant à ces dates, il est recommandé de réserver au plus tôt.
ANTIDOPAGE	Un contrôle antidopage sera effectué.
ARBITRES	Par jour de compétition, 5-9 tireurs un arbitre, 10-15 tireurs deux arbitres, 16-20 tireurs trois arbitres; amende par arbitre manquant EUR 500. Les arbitres sont tenus d'être présents pour une réunion une heure avant le début des épreuves. Les noms des arbitres doivent être communiqués lors de l'inscription.
RESPONSABILITÉ	L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident.
JURIDICTION	En participant au tournoi les tireurs acceptent la juridiction de la F.I.E., la C.E.E et de Swiss Fencing.